



Bracelet électronique permission

Par Liana

Bonjour,

Nous avons pris des billets pour notre île d'origine mon conjoint et moi afin de retrouver nos familles. Entre temps il a été incarcéré. Il pourrait sortir sous bracelet électronique fin octobre d'après l'avocat. Pensez-vous qu'il soit possible qu'il puisse venir même 1 semaine sois permission ? Soit 2 mois après la pose de son bracelet électronique ?

Merci

Par isernon

bonjour:

voir ce lien :

[url=https://www.rhone.gouv.fr/index.php/Demarches/Opposition-a-la-sortie-de-territoire-et-Interdiction-de-sortie-du-territoire#!/particuliers/page/F2007]https://www.rhone.gouv.fr/index.php/Demarches/Opposition-a-la-sortie-de-territoire-et-Interdiction-de-sortie-du-territoire#!/particuliers/page/F2007[/url]

salutations

Par Liana

Bonjour, merci